

DEMANDE D'UTILISATION D'UNE  
PORTION DE VOIE PUBLIQUE  
ET DE SES DÉPENDANCES,  
DEMANDE DE NEUTRALISATION  
DE LA CIRCULATION

Raison sociale :

Tél. :

Fax :

Adresse :

Nom du responsable :

Maître d'ouvrage (le cas échéant) :

E-mail (obligatoire) :

*Intervention*

Nature de l'intervention :

Type d'engin(s) utilisé(s) :

Lieu de l'intervention et emprise requise :

Période d'intervention : du

à h

au

à h

*Réglementation de la circulation*

(cocher les cases correspondantes)

	<b>Automobile</b>	<b>Piétons</b>
☞ maintien intégral de la circulation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
☞ circulation alternée par pilotage manuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
☞ circulation alternée par feux tricolores	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
☞ circulation totalement interdite *	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\* (joindre les itinéraires de déviation et/ou de dévoiement de circulation automobile et/ou piétonne)

*Pièces à joindre*

-  Plan de situation
-  Plan de signalisation
-  Plan de déviation / dévoiement (le cas échéant)

*Commentaire*

*Important*

Pour être recevable, cette demande doit être adressée au moins huit jours ouvrés avant la date de début de l'intervention

En application de l'article 14 de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de la Direction de l'Aménagement Urbain. Information sur la protection des données personnelles : [les traitements de données personnelles effectués par la DAU.](#)

C.I.G.M. Cellule Maîtrise Espace Public ☎ +377 98.98.86.22 - 98.98.87.16 - 98.98.89.76 📠 +377 92.05.60.13 - interdit au public  
pour s'informer : [www.infotrafic.mc](http://www.infotrafic.mc) - pour nous contacter : ✉ [amenagementCIGM@gouv.mc](mailto:amenagementCIGM@gouv.mc)